

nous n'avons eu qu'une idée, celle de faire donner plus au ministère, pour une moindre dépense. Cela nous a permis de lui donner plus de nerf et d'efficacité. Pour tout dire en deux mots, nos services sont devenus plus riches en même temps que moins coûteux. Nous sommes plus résolus que jamais à préserver et même à améliorer la qualité de l'environnement au Canada, non seulement pour ceux d'entre nous qui veulent en profiter aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. Des décisions que nous prenons aujourd'hui en matière écologique dépendra en grande partie la qualité de l'environnement que nous léguerons aux générations futures, et nous serons jugés selon la sagesse de ces décisions.

J'ai dit que nous sommes résolus à poursuivre le travail très important de ce ministère même en cette époque de nécessaires restrictions budgétaires. Je devrais peut-être, pour illustrer mon propos, rappeler aux députés quelques exemples des services fournis par le ministère. Il y a deux jours, mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a conclu avec le secrétaire d'État des États-Unis une nouvelle entente sur la qualité des eaux des Grands lacs, remplaçant et élargissant l'accord initial conclu en 1972. Cette première entente visait à réduire la pollution dans le plus grand réservoir d'eau douce du monde. En menant à bien cette entreprise, nous donnons un exemple de coopération internationale qui a suscité des commentaires favorables dans le monde entier. Nous avons grandement progressé dans l'élimination des sources de pollution des Grands lacs, et en signant cette nouvelle entente, nous nous sommes engagés à mener à bien l'épuration des lacs. Des échéanciers stricts ont été fixés pour les programmes de lutte contre la pollution municipale et industrielle. Des mesures seront prises en vue d'interdire en grande partie l'évacuation de matières toxiques dans les lacs. De nouveaux objectifs ont été établis en matière de qualité de l'eau et une plus grande attention sera accordée à la réduction de la pollution provenant de l'agriculture et des agents polluants en suspension dans l'air. Mon ministère continue à accorder une grande priorité à ce projet auquel participent le gouvernement du Canada, l'Ontario et les États-Unis car il donne déjà des résultats tangibles.

● (1642)

Un autre exemple: j'ai mentionné plus tôt la station forestière expérimentale de Petawawa. Le ministère de l'Environnement a eu énormément de mal à conserver ce centre en dépit de ses lourdes contraintes budgétaires. Nous réussirons à obtenir plus de résultats pour moins cher en fusionnant l'Institut de recherche sur les feux de forêts, l'Institut d'aménagement forestier et la station de Petawawa. Grâce à cette fusion qui préserve les éléments vitaux de la station de Petawawa et des deux instituts, nous posséderons l'un des meilleurs centres de recherche forestière au monde.

J'accorde, à l'instar du gouvernement fédéral, une très grande importance aux forêts. Malgré les réductions budgétaires, le gouvernement fédéral consacrera plus d'argent aux programmes d'aménagement forestier, par l'intermédiaire du MEER et de Canada au travail, en collaboration avec les provinces.

De plus en plus, on reconnaît que le secteur forestier occupe une place prépondérante dans l'économie canadienne, surtout en ce qui concerne notre balance des paiements et la situation de l'emploi. En outre, on commence à comprendre que notre

### Budget—M. Marchand

économie pourrait être gravement touchée en l'absence de mesures pour empêcher le prix du bois de trop augmenter, pour permettre à l'industrie canadienne de rester concurrentielle sur le plan technique et pour favoriser la fabrication, à partir des ressources forestières, de nouveaux produits, tels que des carburants, des produits chimiques et des produits alimentaires.

Ce sont des faits que connaissent bien les membres de la communauté forestière, mais il a fallu attendre que ces idées se propagent pour que les chefs provinciaux en discutent et qu'on en tienne compte dans les nouveaux programmes fédéraux qui, l'année prochaine, devraient verser aux provinces environ 49 millions de dollars pour le reboisement, la récupération du bois et une gestion forestière intensive. Deux programmes fédéraux récemment annoncés témoignent de l'importance qu'on accorde aux forêts pour répondre à nos besoins en énergie. Il s'agit du programme de 143 millions de dollars baptisé FIRE visant à aider l'industrie forestière à utiliser les déchets de bois plutôt que le pétrole et le gaz comme sources de carburant et le programme ENFOR, de 35 millions de dollars, pour la recherche et le développement sur l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie. Dans un cas comme dans l'autre, le service forestier canadien de mon ministère a joué un rôle clé en fournissant son assistance technique.

On voit donc qu'un service forestier national reste essentiel pour le Canada, même s'il faut modifier certaines priorités du programme et conclure de nouveaux accords avec l'industrie et les provinces.

Le service forestier canadien va jouer un rôle direct avec les services de recherche pour le soutenir notamment dans quatre domaines. Il continuera à jouer un rôle essentiel dans toutes les questions forestières de compétence fédérale. Ce rôle de direction sera basé sur les données scientifiques recueillies grâce à un programme de recherche orienté vers les problèmes économiques, physiques et biologiques d'intérêt fédéral. En second lieu le service forestier renseignera les ministères chargés des décisions et des programmes de gestion et de protection écologique, en matière de sylviculture et de végétation. Troisièmement, il travaillera avec les services des provinces en leur communiquant le fruit de ses travaux relatifs à la gestion et à la protection des forêts. Quatrièmement, il travaillera avec l'industrie à la mise au point de nouveaux produits forestiers et au maintien de la viabilité de l'industrie forestière.

Les politiques et les décisions fédérales en matière d'imposition, de transport, de commerce, de relations internationales et autres sont à même de modifier profondément les forêts et l'industrie forestière. Il faut notamment mieux contrôler les migrations internationales d'insectes et la propagation de maladies pouvant endommager les forêts. Les programmes de recherche et d'information dans plusieurs domaines et notamment en matière de gestion forestière et de l'énergie de la biomasse sont à mettre au nombre de nos priorités, si nous voulons que les décisions et programmes fédéraux reposent sur une véritable base scientifique. Le Service forestier canadien va avoir des rouages de soutien plus sûrs qui permettront à tous les ministères fédéraux et aux gouvernements des provinces de véritablement profiter des ressources de connaissances économiques et biologiques dont elles disposent.

Quant à la deuxième responsabilité dont j'ai parlé, le service assurera la recherche et collectera des données sur les effets de